

Conférence de presse semestrielle de Swissmem du 28 août 2019 à Zurich**« L'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux : situation actuelle et perspectives »****Exposé de Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem, Zurich**

Mesdames et Messieurs,

Lors de notre conférence de presse annuelle en février dernier, nos prévisions pour l'exercice 2019 ont été les suivantes. Je cite : « Nous ne reconnaissons pas d'impulsions de croissance de l'étranger. En raison du ralentissement général de la conjoncture dans de nombreux marchés importants, la marche des affaires dans l'industrie MEM va probablement évoluer latéralement au cours des prochains mois. De plus, la situation Brexit, l'endettement de certains pays de l'UE ainsi que les conflits commerciaux latents dans le monde entier sont les éléments d'incertitude majeurs qui perturbent le développement futur. »

Certains facteurs d'insécurité se sont malheureusement confirmés et sont aujourd'hui encore plus menaçants qu'en février. De ce fait, regardons concrètement les chiffres de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux pour le premier semestre 2019.

Transparent 2

Entrées des commandes

Le premier graphique porte sur les entrées de commandes. Durant tout le premier semestre 2019, elles ont subi une baisse de 12,5% par rapport au semestre correspondant de l'année précédente. Le recul est particulièrement fort au cours du second trimestre avec 19,5% de commandes en moins par rapport au même trimestre de l'année précédente. Dans l'évaluation de ce recul, il faut tenir compte du fait que les entrées de commandes avaient atteint un très haut niveau au cours de la période correspondante. Il existe donc un certain effet de base. La baisse est toutefois considérable. Il s'agit effectivement du plus grand recul des entrées de commandes depuis la crise financière il y a 10 ans.

Transparent 3

Évolution du chiffre d'affaires

Le deuxième graphique montre l'évolution du chiffre d'affaires. Comparés au semestre de l'année précédente, les chiffres d'affaires ont baissé de 1,9%. Si l'on considère les trimestres séparément, le premier affiche un recul de 1,1% et le deuxième de 2,6%. Ces baisses ne sont pas si fortes comparées aux entrées de commandes parce les entreprises vivent encore des commandes de l'année précédente. Par ailleurs, les grandes entreprises et les PME sont concernées par l'évolution négative dans la même proportion.

Transparent 4

Exportations par catégorie de produits

Le prochain transparent vous donne un aperçu des chiffres d'exportation. En 2019, les exportations de marchandises de l'industrie MEM ont baissé de 1,0% pour atteindre une valeur de 34,5 milliards de francs. Dans les différentes catégories de produits, les exportations ont évolué différemment. Le groupe de la métallurgie a enregistré le plus grand recul. Les exportations ont ici baissé de 6,2%. Les exportations dans la construction des machines ont baissé de 5,2% et celles dans le domaine de l'électrotechnique/électronique de 0,9%. Seules les exportations des instruments de précision ont progressé de 4,0%.

Transparent 5

Marchés d'exportation

La répartition par région de l'évolution des exportations se traduit de la façon suivante : les exportations de marchandises dans l'UE ont subi un recul de 1,5% au cours du premier semestre 2019. Ici, c'est avant tout la baisse des exportations vers l'Allemagne qui a une grande influence. Elles ont baissé de 4,6%. Les exportations vers l'Asie ont aussi reculé. Elles ont diminué de 2,6 %. Par contre, les exportations de marchandises vers les USA ont continué de progresser. Comparées au semestre de l'année précédente, elles ont augmenté de 5,1%.

Transparent 6

Taux d'utilisation des capacités de production

Les répercussions du recul des entrées de commandes se font déjà ressentir au niveau du taux d'utilisation des capacités de production dans les entreprises. Après avoir encore atteint la valeur élevée de 91,6% au cours du quatrième trimestre 2018, le taux d'utilisation des capacités de production a baissé au cours du premier trimestre 2019 à 89,3% et à 86,6% au cours du deuxième trimestre. Selon la dernière étude du KOF, le taux d'utilisation des capacités de production est tombé en juillet 2019 à 83,7%, ce qui est nettement inférieur à la valeur moyenne sur plusieurs années de 86,4%. Ce recul reflète déjà les entrées de commandes en baisse.

Transparent 7

Taux d'occupation

Le prochain transparent montre le taux d'occupation. Le nombre de collaborateurs dans l'industrie MEM suisse a augmenté au cours du premier trimestre 2019 pour passer à 322 800 emplois à plein temps et à temps partiel. Il est donc supérieur de 2,6% par rapport au trimestre de l'année précédente. Malheureusement, nous ne disposons pas encore des chiffres pour la moitié de l'année 2019. Il est possible qu'ils soient légèrement plus élevés. Au cours des prochains mois, on peut s'attendre à une suppression d'emplois du fait de la baisse des entrées de commandes et du taux d'utilisation des capacités de production. Certaines entreprises ont déjà annoncé des suppressions ainsi que du chômage partiel ou nous en ont informés.

Évaluation, perspectives et conséquences politiques

La situation dans l'industrie MEM n'est pas encore dramatique. Les indices actuels pour les entrées de commandes et le chiffre d'affaires le montrent. Mais la tendance est clairement à la baisse. À l'étranger, la situation est parfois déjà nettement moins bonne. Permettez-moi d'évoquer à ce sujet les faits suivants :

- L'industrie allemande qui absorbe 27% des exportations de la branche MEM suisse a considérablement freiné sa production au cours du deuxième trimestre. Rien qu'en juin 2019, la production a reculé de 5,2% par rapport au même mois de l'année précédente. Il s'agit là du plus grand recul depuis novembre 2009 lorsque l'économie mondiale s'était effondrée. L'industrie allemande ainsi que l'économie allemande globale se trouvent dans une phase de récession. Dans beaucoup d'autres États de l'UE, la situation n'est pas beaucoup mieux.
- L'indice des directeurs d'achat de l'industrie est en baisse dans le monde entier. Aux USA, il est encore de 50 ce qui indique une stagnation. En Chine, au Japon, dans la zone euro et en Suisse, il est inférieur à cette valeur. C'est essentiellement le cas pour l'indice des directeurs d'achat de l'industrie automobile, des métaux et des machines. Ces signaux indiquent une économie en récession.
- Même aux USA, l'indice de la production industrielle américaine a baissé pour la quatrième fois consécutive et est à son plus bas niveau en trois ans.

Cette évolution économique n'étonne personne vu les insécurités croissantes dans le monde. Le conflit commercial entre les USA et la Chine s'est aggravé. Des taxes élevées sont perçues sur pratiquement tout le volume commercial ou sont annoncées. Du fait de la pression politique de la Banque centrale des États-Unis, le conflit commercial devient une crise monétaire. Ce qui augmente également la pression sur le franc suisse. À cela s'ajoute le fait que le Brexit est plus en suspens que jamais. Il en va de même pour les crises d'endettement potentielles dans certains pays européens. En bref : les insécurités n'ont cessé d'augmenter tout au long de l'année. Et les insécurités sont nocives pour le développement des entreprises.

Tout cela influence la situation conjoncturelle dans d'importants marchés de vente de l'industrie MEM. Les prévisions conjoncturelles se sont donc assombries depuis janvier 2019. Et le franc suisse a renchéri depuis mai par rapport à l'euro et le seuil important du point de vue psychologique de 1.10 est clairement dépassé. Une baisse de la conjoncture dans les marchés de vente et un renchérissement du franc constituent pour l'industrie MEM suisse un scénario complexe. Et ce d'autant plus que les entreprises MEM n'ont pas encore pu rattraper les pertes considérables sur les marges et la substance des années passées. Malgré une bonne année commerciale, un tiers des entreprises membres de Swissmem affichent pour 2018 une marge EBIT négative ou seulement une marge de moins de 5%.

On risque donc d'avoir des périodes turbulentes du point de vue économique. Il faut s'y préparer. C'est ce que font les entreprises. La politique est aussi sollicitée, car « gouverner, c'est prévoir ». La demande d'une intervention plus forte de la Banque Nationale Suisse viendra. Swissmem exige que la BNS soit active et qu'elle prenne toutes les mesures judicieuses pour affaiblir le franc. La BNS décide de ce qui est judicieux. Son indépendance est capitale pour la crédibilité de la BNS.

Mais ne nous voilons pas la face : la marge de manœuvre de la BNS est limitée. C'est pourquoi la politique joue un rôle clé. Elle doit d'abord viser des conditions-cadres adéquates à l'intérieur du pays. Et deuxièmement elle doit exercer une politique commerciale ouverte afin que nos produits aient accès aux marchés mondiaux. Je vais me concentrer à présent sur les revendications posées à la politique de régulation nationale. Hans Hess vous parlera ensuite des exigences de la politique étrangère.

Du point de vue de Swissmem, il est trop facile de montrer du doigt la politique mondiale. Il faut d'abord balayer devant sa porte. Swissmem est déçue du fait qu'il n'a pas été tenu compte des signaux d'avertissement émis depuis le début de l'année dans les débats de politique intérieure et les décisions des derniers mois. Le nombrilisme domine en politique intérieure, ainsi que la tendance dangereuse à croire que l'on peut gérer chaque turbulence. De ce fait, des décisions ont été prises qui nuisent à la place industrielle suisse et à ses employés. Je me permets de mentionner cinq exemples à ce sujet :

1. Au cours des derniers mois, le Conseil fédéral et le parlement ont décidé ou proposé toute une série de nouvelles cotisations sociales. Mais aujourd'hui déjà les coûts salariaux en Suisse comptent parmi les plus élevés au monde. À présent, des cotisations salariales supplémentaires nous pendent au bout du nez du fait de rentes transitoires, de la réforme de la prévoyance professionnelle (LPP) et du congé de paternité. Ces propositions sont certes bienveillantes. Mais à la fin du compte, elles entraînent un renchérissement des postes et entravent les emplois en Suisse. Ce n'est pas le bon moment pour développer l'état social. Les éventuelles adaptations comme le congé de paternité devraient être discutées au niveau des entreprises.
2. Au mois de mai dernier, le Conseil fédéral a décidé de ne compenser par des participations industrielles que 60% du prix d'achat en cas de renouvellement de la force aérienne. Cette décision n'a été prise que cinq mois après qu'il a confirmé le taux de 100%. Le Conseil fédéral a modifié sa politique alors que 4 000 contacts entre les entreprises et les fabricants avaient déjà eu lieu. Le changement des règles au milieu du jeu a soulevé une grande incompréhension. En particulier parce que les affaires compensatoires récemment annulées n'auraient donné lieu à pratiquement aucun coût supplémentaire. Sans ces contreparties, les entreprises voient leur seule chance compromise de mettre un pied dans les chaînes de plus-value globales dominées par les grandes entreprises et de s'établir de manière durable grâce à la qualité et la confiance.
3. En outre, des décisions ont été prises au cours des derniers mois qui entravent les activités des entreprises sur la place industrielle suisse. L'exemple le plus éloquent en est la loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger. Elle avait à l'origine pour but de contrôler les entreprises établies en Suisse proposant les services de mercenaires et de parer aux problèmes d'image de la Suisse. Cet objectif a été atteint car ces sociétés ont quitté le territoire. Aujourd'hui, la loi va bien plus loin que ce but et touche aussi des entreprises qui n'étaient pas visées dans le processus de législation. Les tribunaux décideront si l'interdiction des prestations de services de l'entreprise Pilatus en Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis est conforme à la loi. L'erreur de principe dans la loi est plus importante. Les prestations telles que la formation, la maintenance ou les mises à jour sont toujours plus importantes dans l'industrie MEM et sont inséparables des biens fournis. S'il n'est plus possible de fournir de telles prestations, cela revient à une interdiction d'exportation dans les faits. Les entreprises concernées doivent alors vendre leur affaire à l'étranger ou délocaliser. Il n'y a pas que Pilatus qui est concernée, il y a aussi les fabricants d'appareils optiques, de simulateurs et d'autres produits high-tech. À l'heure actuelle, il se peut que la loi sur le contrôle des biens (LCB) autorise l'exportation de biens alors que la loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger interdit les prestations correspondantes. Pour Swissmem, une chose est claire : la législation devrait être au service de la cause et non de la sensibilité momentanée du public.
4. La Suisse gagne un franc sur deux à l'étranger. Sa prospérité dépend donc de marchés ouverts. Il faut une attitude de base qui prévoit l'échange dans les deux sens. Au cours de la

session d'été, le Conseil des États a adopté une motion qui requiert une autorité de contrôle pour les investissements à l'étranger. Une telle autorité est superflue et contre-productive. Notre infrastructure critique telle que les centrales nucléaires, les réseaux électriques, les transports publics ou nos hautes écoles sont déjà en la possession des pouvoirs publics et sont soumis à des réglementations spéciales. Ils ne peuvent pas tomber entre des mains étrangères. La peur des investissements chinois est aussi exagérée. Leur part aux investissements globaux est inférieure à 2%. Les investisseurs chinois sont par ailleurs moins problématiques que certains fonds de couverture activistes et seulement soumis au cours de la bourse. Finalement, une telle autorité minerait la garantie de la propriété inscrite dans la Constitution. Elle n'aurait qu'un effet : moins d'investissements en Suisse. Contrairement aux USA ou à l'Allemagne, nous n'avons pas de grand marché intérieur qui nous rende indispensable. La Suisse doit s'imposer face à de tels pays grâce aux avantages de sa place économique. La bureaucratie et l'insécurité juridique n'ont ici pas leur place.

5. Au cours de la même session, le Conseil des États a pris une autre décision protectionniste. Dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur les marchés publics, le critère « divergences du pouvoir d'achat » a été admis pour les appels d'offres. Ce qui donne lieu à une égalité de traitement des fournisseurs. Des offres de l'étranger sont renchériées artificiellement et les offres suisses sont rendues meilleure marché artificiellement. Ce qui a pour but de protéger les entreprises indigènes de la concurrence étrangère. Une telle réglementation mine la crédibilité de la politique commerciale étrangère suisse axée sur l'ouverture.

Toutes ces décisions aggravent les conditions-cadres indigènes. Il faut un changement radical de la manière de penser. Swissmem ne demande pas de programme conjoncturel tel qu'il en est discuté en Allemagne ou en Grande-Bretagne. Nous demandons simplement une politique qui garantisse de bonnes conditions-cadres. Vous trouverez la liste détaillée de nos revendications dans votre dossier de presse. Je ne vais énumérer ici que les points les plus importants :

- Il faut renoncer à développer l'État social en le finançant au moyen de cotisations sociales. Concrètement, nous sommes contre l'introduction d'un congé de paternité financé par l'État et contre de nouvelles règles sur le travail des proches aidants. Swissmem rejette également les propositions de réforme AVS de la Confédération.
- La baisse de la demande et le renchérissement du franc suisse menacent des emplois. C'est pourquoi il faut adapter en temps voulu les réglementations du chômage partiel. Concrètement, le délai d'attente doit être réduit à un jour et la durée d'indemnisation pour le chômage partiel augmenté de 12 à 18 mois. Par ailleurs, ce n'est pas le bon moment pour des revendications salariales exagérées par les syndicats. La plupart des entreprises de l'industrie MEM n'ont que peu de marge de manœuvre pour les hausses salariales.
- La sécurité juridique est justement un bien important dans une période où les insécurités économiques sévissent. On doit pouvoir se fier aux décisions du Conseil fédéral. Raison pour laquelle nous avons besoin d'une part offset de 100% pour l'acquisition d'un nouvel avion de combat. C'est aussi valable pour la loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger. Elle doit se limiter au but d'origine.
- L'accès à la main-d'œuvre spécialisée doit être garanti pour renforcer l'industrie. Concrètement, les contingents pour les états tiers doivent être augmentés. L'industrie MEM fait certes beaucoup pour la formation initiale et la formation continue. En Suisse, il manque toutefois des spécialistes dans certaines fonctions techniques et basées sur l'ITC.

- Dans le domaine de la saisie du temps de travail, les exceptions pour le personnel dirigeant et les spécialistes doivent être enfin décidées selon l'initiative parlementaire de Karin Keller-Sutter.
- Il faut des investissements supplémentaires dans les activités de recherche et d'innovation. Après huit ans de faibles marges, ce sont notamment les PME qui ont peu de moyens financiers pour les dépenses dans le domaine R&D. Plutôt que de créer de nouveaux fonds d'encouragement tels que le fonds pour l'avenir dans la loi sur le CO₂, il faut améliorer et garantir les instruments existants. Concrètement, les fonds d'encouragement d'Innosuisse doivent être augmentés de 20 millions de francs par année et la propre participation cash des entreprises doit être supprimée. De plus, les moyens financiers pour le programme « Advanced Manufacturing » d'un montant de 80 millions de francs doivent être garantis dans le message FRI à venir.
- Concernant la formation continue, il faut que, dans le cadre du message FRI, suffisamment de moyens soient attribués aux divers projets lancés par les associations, tels que la MEM-Passerelle 4.0. Swissmem est prête à réaliser des investissements au préalable. Mais l'État doit jouer un rôle clé pour que les travailleurs prennent sur eux la reconversion professionnelle.

Je résume : du point de vue de Swissmem, les perspectives de l'industrie MEM suisse vont s'assombrir jusqu'à la fin de l'année. Les prévisions conjoncturelles se sont aggravées et les risques se sont accentués. Dans le meilleur des cas, nous assisterons à une stabilisation à un niveau plus bas d'ici à la fin de l'année, mais les risques y compris un franc à la hausse sont beaucoup plus grands qu'en janvier. Globalement, la situation est très préoccupante. Ce qui m'inquiète encore davantage c'est que le protectionnisme, les blocages de la politique étrangère, la réticence aux réformes de la politique intérieure, ainsi que le populisme dans la législation remettent en question l'industrie suisse sur la place économique suisse. Il faut d'urgence un changement de la manière de penser en politique.

Swissmem en appelle aux décideurs politiques : des turbulences nous guettent. Le Conseil fédéral et le parlement doivent rapidement améliorer les conditions-cadres de manière ciblée.

Je vous remercie de votre attention.

Zurich, le 28 août 2019

Pour tous renseignements :

Swissmem Communication
Pfingstweidstrasse 102
Case postale
CH-8037 Zurich
Tél. 044 384 41 11
E-mail : presse@swissmem.ch